

Pratiques communes à l'ensemble des professeurs de français (2014-2015)

- I) Organisation horaire : p. 1
- II) Matériel/poids des cartables : p. 1-2
- III) Elèves à besoins éducatifs particuliers : p. 2
- IV) Diplôme National du Brevet : p. 2
- V) Grille commune de l'évaluation de l'expression écrite : p. 3-4
- VI) Trois activités permettant à chaque élève de travailler en autonomie et à son rythme : p. 4-8

I) Organisation horaire

En 6e : cinq heures en classe entière + une heure d'atelier français (heure de français supplémentaire pour des activités de groupes, des activités de soutien ou des activités d'approfondissement). L'atelier français est conduit par le professeur de français de la classe ou par un autre professeur de français.

En 5e : quatre heures en classe entière + une heure d'atelier français. L'atelier français est conduit par le professeur de français de la classe ou par un autre professeur de français.

En 4e : quatre heures en classe entière.

En 3e : quatre heures trente en classe entière.

II) Matériel/poids des cartables

Les professeurs de français demandent tous à leurs élèves un grand classeur et proposent tous la même organisation : une partie fixe et une partie évolutive. La partie fixe correspond aux outils indispensables tout au long de l'année : bases, outils de langue, etc. Les documents, à partir du moment où ils figurent dans le classeur, doivent donc y rester jusqu'à la fin de l'année. La partie évolutive, quant à elle, comprend par exemple les séances de compréhension dans le cadre des différentes

périodes choisies par le professeur pour organiser l'année (par exemple une période consacrée au conte en 6e). Dès qu'une période est terminée, le professeur invite les élèves à ranger les séances dans une chemise qui reste à la maison, ce qui entre dans le cadre de la politique mise en place au collège pour alléger le poids des cartables.

Par ailleurs, dans le cadre de l'engagement du collège Lucie Aubrac dans une politique de développement durable, les enseignants de français, le plus souvent possible, font acheter les livres étudiés par l'établissement et organisent ensuite un prêt aux familles. Ainsi, si un professeur étudie le même ouvrage par exemple quatre années consécutives en 6e, une 30aine de livres seulement sont achetés en tout sur quatre ans. Au contraire, s'il avait été demandé chaque année aux familles d'effectuer l'achat, c'est environ 110 livres qui auraient été achetés en tout.

III) Participation à la politique commune d'aménagements pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Les professeurs de français proposent des aménagements dès la 6e pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

En 3e, pour les épreuves de brevet blanc, les aménagements sont conformes à ceux qui sont proposés lors des épreuves du brevet (temps supplémentaire, dictée aménagée, etc.).

IV) Diplôme National du Brevet des Collèges

A partir du niveau 4e, afin de préparer le diplôme National du Brevet des Collèges (D.N.B.), l'exercice d'orthographe de réécriture est pratiqué de manière régulière tout au long de l'année.

En 3e, deux brevets blancs sont proposés.

V) Etablissement d'une grille commune d'évaluation de l'expression écrite par compétences

Expression écrite, produire un texte : grille d'évaluation

Nom/prénom : _____
Sujet : _____

Classe : _____
Date : _____

Respect des consignes (et des implications), vraisemblance :	
Utilisation d'outils :	
Organiser les idées	Présentation, mise en page, plan :
	Progression du texte :
Etre compris	Clarté, vocabulaire approprié :
S'assurer de la correction de la langue	Ponctuation :
	Construction des phrases :
	Choix des temps et des modes :
	Orthographe :
Qualité	Niveaux de langue :
	Absence de répétitions, richesse et variété des constructions, du vocabulaire :
	Emploi de connecteurs :

Pour éviter une disparité de vocabulaire entre les différentes matières, cette grille intègre les intitulés retenus à l'échelle du collège dans l'ensemble des disciplines pour la compétence « Ecrire », à savoir les intitulés « produire un texte », « organiser les idées », « être compris » et « s'assurer de la correction de la langue ».

En fonction des choix pédagogiques de chaque professeur, cette grille peut être présentée aux élèves pour expliquer les attendus / présentée à la famille / complétée dans le cadre d'un devoir noté / complétée pour des activités non notées / complétée entièrement dans le cadre d'une tâche complexe / complétée partiellement / utilisée dans le cadre des ateliers français pour déterminer les élèves ayant besoin d'un soutien par rapport à certaines compétences / utilisée à l'usage interne des enseignants... Un code couleur traditionnel est proposé ou bien un commentaire rédigé. En fin d'année scolaire, le professeur récupère si besoin toutes les grilles. A la rentrée scolaire suivante, chaque grille est donnée au nouveau professeur de français.

VI) Mise en place de trois activités permettant à chaque élève de travailler en autonomie et de progresser à son rythme

Ces trois activités permettent aux élèves de travailler les compétences « lire/comprendre/écrire », à leur rythme et selon leur niveau : un **défi lecture**, l'utilisation du logiciel « **Tacit** » et l'activité « **Cap sur l'écriture** ». Ce projet s'inscrit donc dans la logique d'une **pédagogie différenciée**.

A) Présentation des trois activités

1) Le premier volet de ce triptyque est un « **défi lecture** », proposé par les enseignants de français et par la documentaliste à tous les élèves de 6^e. Ceux-ci doivent essayer de lire pendant l'année quatorze livres (romans, nouvelles, documentaires, albums, bandes dessinées), tout en préparant des questions. Les professeurs, dans le respect des potentialités de chacun, surveillent l'avancement des lectures. En fin d'année, toutes les classes de 6^e du collège s'affrontent amicalement en se posant des questions tirées au sort.

2) La deuxième activité consiste en l'utilisation d'un **logiciel** permettant le travail de la **compréhension** : le logiciel « **Tacit** ». Elle est proposée à tous les élèves de 6^e, ainsi qu'aux élèves de 5^e n'ayant pas obtenu un niveau suffisant en fin de 6^e, et qui ont donc encore besoin de poursuivre le travail. L'activité peut aussi être proposée à quelques élèves de 4^e/3^e (élèves allophones, élèves en très grande difficulté). Elle se présente sous forme d'énoncés d'une à dix lignes suivis de questions à choix multiples. Après une évaluation initiale, chaque élève est réparti dans un des dix groupes de niveau. Suivent des séances d'entraînement, dont les énoncés et les questions sont adaptés au niveau déterminé, avant une nouvelle évaluation. En cas de progrès, l'élève peut accéder aux niveaux supérieurs. Que l'élève soit en difficulté ou maîtrise déjà pleinement la compétence « compréhension », les exercices permettent à tous de progresser. Généralement, trois à quatre entraînements sont proposés entre deux évaluations. Le professeur peut organiser si besoin sur l'année jusqu'à cinq évaluations. Pour les entraînements, il peut aussi ajouter des exercices préparatoires, qui aident l'élève à prendre conscience des différentes étapes du raisonnement permettant de trouver la solution.

Plus précisément, ce logiciel permet de travailler la compréhension de « **l'implicite** » (tout ce qu'il faut comprendre à partir d'un texte par déduction). C'est une compétence qui concerne toutes les matières. C'est le cas par exemple avec l'exercice suivant, qui relève plutôt des mathématiques :

« Pour une étude sur les effets d'un nouveau médicament, douze hommes et douze femmes ont été présélectionnés. Le médecin doit maintenant en choisir six : trois hommes et trois femmes.

Combien d'hommes ne feront pas l'étude ?

Douze. Neuf. Trois. Je ne sais pas. »

Les questions préparatoires que le professeur peut ajouter relèvent quant à elles davantage de la compréhension de « **l'explicite** » (« Combien d'hommes le médecin sélectionnera-t-il en définitive ? »).

Pour chaque élève, les résultats aux évaluations sont transposés et saisis sur le logiciel « Pronote » dans le cadre de l'évaluation des compétences (« Palier 3 », « Maîtrise de la langue française », « Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires »). Une couleur est attribuée pour chaque évaluation : rond rouge pour « Non acquis », orange pour « Début d'acquisition », jaune pour « En cours d'acquisition », vert clair pour « Presque acquis », vert pour « Acquis » et rond vert avec un E au centre pour « Expert ». Les enseignants de français ont uniformisé les critères de transposition des résultats. Ainsi, un élève doit obtenir au moins 90 pour cent de réussite à une **évaluation** sur « Tacit » pour pouvoir obtenir le niveau « Acquis ». L'évolution de chaque élève peut de cette manière être suivie, si besoin sur plusieurs années. En début de 5^e, le professeur de français peut consulter les résultats pour déterminer si l'élève aura besoin de poursuivre ou non. Ces résultats peuvent aussi être consultés par le professeur principal de la classe, et même par l'ensemble de l'équipe pédagogique, par le chef d'établissement et par la famille.

3) La troisième activité est une activité d'**expression écrite** appelée « **Cap sur l'écriture** ». Tous les élèves, de la 6^e à la 3^e, sont cette fois concernés. Le terme « Cap » est l'acronyme de « **Correction et Amélioration de phrases** ». Cette activité permet de travailler avant tout la clarté, la punctuation, la construction des phrases, le choix des temps et des modes, les niveaux de langue, l'absence de répétitions et l'utilisation des connecteurs. Comme pour « Tacit », plusieurs niveaux de difficultés

sont proposés. Dans chaque niveau, un tirage au sort est effectué, au moyen de deux dés à dix faces, à partir d'une centaine de phrases comportant des erreurs repérées dans les écrits des élèves. Ces phrases figurent dans des classeurs mis à leur disposition. Chaque élève doit alors essayer de corriger les phrases tirées au sort et/ou d'améliorer leur qualité. Là encore, les élèves travaillent à leur rythme et en autonomie puisqu'ils disposent de la correction. Ils font appel au professeur pour demander des explications si besoin. Aucune contrainte de temps n'est imposée.

Exemple de phrase à corriger ou à améliorer : « Il aurait aimé savoir qui est-ce qui avait été choisi ? »

Correction proposée : « Il aurait aimé savoir **qui** avait été choisi. »

Les compétences travaillées dans le cadre de l'activité « Cap sur l'écriture » font partie des critères de la grille d'évaluation de l'expression écrite présentée dans le V). Les voici ci-dessous dans la grille, en gras et soulignées :

Expression écrite, produire un texte : grille d'évaluation

Nom/prénom : _____
Sujet : _____

Classe : _____
Date : _____

Respect des consignes (et des implications), vraisemblance :	
Utilisation d'outils :	
Organiser les idées	Présentation, mise en page, plan :
	Progression du texte :
Etre compris	<u>Clarté</u> , vocabulaire approprié :
S'assurer de la correction de la	<u>Ponctuation</u> :
	<u>Construction des phrases</u> :
	<u>Choix des temps et des modes</u> :
	Orthographe :
Qualité	<u>Niveaux de langue</u> :
	<u>Absence de répétitions</u> , richesse et variété des constructions, du vocabulaire :
	<u>Emploi de connecteurs</u> :

B) Organisation et calendrier

1) Organisation : les trois activités peuvent être travaillées en classe entière, ou en groupe réduit dans le cadre des « ateliers français » de 6^e et de 5^e. Lors de ces ateliers, les trois activités sont complémentaires : quand un élève a fini « Tacit » sur l'ordinateur de la salle multimédia, il laisse sa place à un camarade de classe. Il peut alors avancer la préparation du « défi lecture » ou pratiquer l'activité « Cap sur l'écriture », qui ne nécessitent pas l'utilisation d'un ordinateur. Un élève qui attend son tour pour « Tacit » fait aussi une des deux autres activités avant qu'un ordinateur ne se libère.

2) Calendrier :

— **Tacit** : évaluation initiale en 6e avant les vacances de la Toussaint. Idem en 5e.

Au minimum trois évaluations dans l'année.

Entre chaque évaluation, trois ou quatre entraînements.

— **Défi lecture** : présentation + distribution d'une fiche conseil pour l'élaboration des questions + premier prêt avant les vacances de la Toussaint.

Défi lecture à proprement parler en fin d'année scolaire (juin).

— **Cap sur l'expression écrite** : chaque professeur choisit le moment opportun pour travailler cette activité (ateliers français en 6e/5e ; en amont ou en aval d'une rédaction en 4e/3e, etc.).